

De nouvelles évaluations donnent matière à réflexion à la WCPFC

La dixième session du comité scientifique de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC) s'est tenue début août à Majuro (Îles Marshall). Les participants se sont penchés sur les nouvelles informations disponibles au sujet de la pêche thonière dans la région, dont les prises ont atteint quelque 2,6 millions de tonnes en 2013, le deuxième chiffre le plus élevé jamais enregistré (figure 1), pour une valeur débarquée de 6,2 milliards de dollars des États-Unis.

L'un des temps forts de la session a été la présentation par le Programme pêche hauturière du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) de nouvelles évaluations relatives à l'état des stocks des principales espèces thonières de la région, dont la bonite, le thon jaune et le thon obèse. Ces évaluations font état d'une relative bonne santé des populations de bonite et de thon jaune, mais indiquent que les stocks de thon obèse, espèce qui constitue le pilier de la pêche palangrière tropicale, ont été ramenés à moins de 20 % de ce qu'ils étaient avant d'être exploités. Les évaluations ont demandé un énorme travail d'analyse, puisqu'il a fallu intégrer plus de 60 ans de données halieutiques et biologiques couvrant une zone qui va du Japon à Hawaii au nord et de la Tasmanie à la Polynésie française au sud. Les agents du Programme spécialisés dans l'évaluation des stocks ont utilisé 40 ordinateurs fonctionnant nuit et jour pendant trois mois pour mener à bien cette tâche.

Le fait que, pour le thon obèse, la biomasse de reproducteurs soit tombée à moins de 20 % du niveau vierge de toute exploitation est lourd de conséquences : cela signifie que le seuil en deçà duquel la pêche du thon obèse présente, selon la WCPFC, un risque inacceptable a été franchi. La Commission doit donc adopter sans délai des mesures vigoureuses visant à réduire le volume des prises, afin de permettre aux stocks de se reconstituer. Le thon obèse ne représente que 6 % du volume global des captures de thonidés réalisées dans la région, mais près de 12 % de leur valeur. Il s'agit d'une espèce d'importance majeure pour plusieurs pays insulaires océaniques où est pratiquée la pêche à la palangre.

S'agissant des autres espèces considérées, la bonite et le thon jaune, les estimations sont beaucoup plus encourageantes. Les populations de bonite, espèce qui représentait 68 % du volume total des captures réalisées en 2013 (2,6 millions de tonnes), devraient ainsi se maintenir aux alentours de 50 % du stock initial inexploité. Ces résultats cadrent bien avec les niveaux d'exploitation jugés souhaitables, tant du point de vue de la

préservation des stocks que de la viabilité de la pêche à la senne, et s'inscrivent dans le droit fil des objectifs de gestion débattus à la WCPFC. Dans le cas du thon jaune (21 % du volume total des prises en 2013), les stocks sont tombés à environ 38 % de ce qu'ils étaient avant le début de leur exploitation, ce qui reste relativement satisfaisant. Néanmoins, les captures pour ces deux espèces ont probablement atteint leur plein potentiel. Avec l'accroissement du nombre de grands senneurs ciblant ces deux espèces, les stocks, qui se portent relativement bien pour le moment, risquent de chuter à des niveaux de nature à compromettre leur état de santé biologique et la rentabilité de la pêche, à moins que les limites fixées ne soient respectées.

Au vu des évaluations présentées, les participants à la dixième session du comité scientifique ont formulé les principales recommandations suivantes :

- ✓ Il convient de réduire de 36 % la mortalité due à la pêche du thon obèse par rapport aux niveaux moyens de 2008-2011, de sorte à ramener ce taux à un seuil conforme à une production maximale équilibrée (PME).
- ✓ Les prises de thon jaune ne doivent pas dépasser leur niveau de 2012, et il convient d'appliquer des mesures permettant de maintenir la biomasse de reproducteurs à son niveau actuel jusqu'à ce que la WCPFC ait fixé un point de référence cible approprié.
- ✓ La WCPFC doit faire en sorte d'éviter tout nouvel accroissement de la mortalité due à la pêche pour la bonite, afin que les stocks demeurent à leur niveau actuel, et il faut définir un point de référence cible et des mesures de contrôle des prélèvements.

Par ailleurs, les participants se sont dit préoccupés par l'indisponibilité chronique des données issues des journaux de pêche pour les principales flottilles de palangriers opérant dans la région, et ont demandé à ce que l'ensemble de ces données, y compris celles se rapportant à la haute mer, soient communiquées aux fins des futures évaluations. La CPS travaillera dans ce sens avec les pays concernés, en vue de l'évaluation des stocks de germon du sud et de thon obèse du Pacifique prévue en 2015.

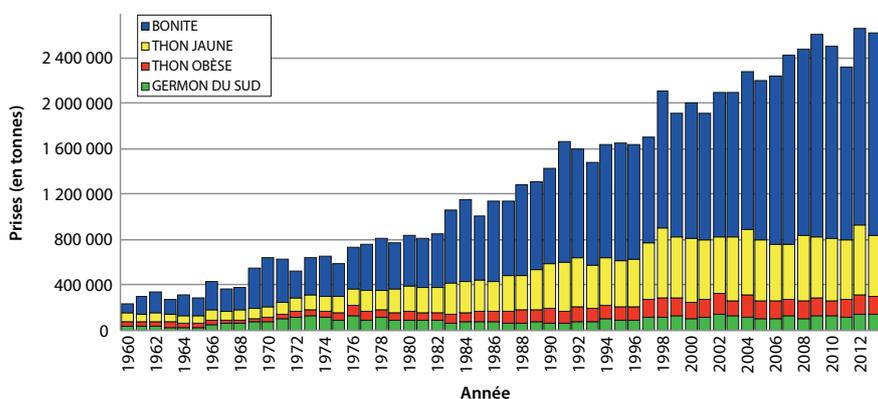


Figure 1. Prises de thonidés – bonite, thon jaune, thon obèse et germon du sud – dans la zone statistique relevant de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central.

Pour plus d'information :

John Hampton
 Directeur
 Programme pêche hauturière de la CPS
JohnH@spc.int